

JOURNAL

HEBDOMADAIRE DE LA DIETE

PAR M^r: DE V

N^o: II.

J A N V I E R 1790.

Dimanche 10.

M. M. les Maréchaux de la Diète, pour se conformer aux ordres qu'ils ont reçu des illustres Etats avant leur séparation, viennent d'envoyer à tous nos Palatinats leurs Universaux, afin de les instruire de toutes les opérations qui ont été faites à la Diète. Elles sont si importantes, et intéressent trop le bonheur de la nation, pour qu'on ne soit pas assuré de la reconnaissance avec laquelle elles y seront reçues. C'est un hommage que nous rendons d'avance au zèle patriotique de notre Diète, qui prendra dans les fastes de l'histoire, à juste titre, le nom de Diète de restauration.

(4)

Nous nous empressons de donner au Public la traduction des dits Uniuersaux, telle qu'elle nous a été remise; dans la persuasion qu'il nous faura gré de lui faire connoître, par cet écrit, l'esprit d'ordre, de justice et de modération qui regne dans l'illustre assemblée des Etats.

UNIVERSAUX.

Par ordre de S. M. et des illustres Etats confédérés à tous en général et à chacun à qui il appartiendra savoir faisons.

Quand plusieurs nations éprouvent des malheurs tant externes, qu'internes, la République de Pologne à l'aide de la puissance divine prospère au sein de la paix, et emploie ce temps de tranquillité à s'assurer un bonheur durable. Les Etats assemblés de la Diète présente se sont reunis sous le noeud d'une Confédération, non pour se mettre au dessus de la loi mais pour la perfectionner, la faire respecter et assurer son exécution. Le mot de ral-

lement émané du Trône, que le Roi est un avec la nation, et que la nation est toute avec son Roi, a resserré plus étroitement ces liens précieux, qui assurent tant d'avantages à la République. La Pologne s'est soustraite du joug de la garantie, a repris son indépendance, a éloigné les troupes étrangères, a cassé le conseil permanent, cette magistrature aussi désagréable à la nation, que dangereuse, a enfin apaisé les troubles domestiques. Elle a pourvue à sa défense en augmentant ou plutôt en créant une nouvelle armée, elle a donné son attention aux démarches des puissances étrangères par des légations et l'envoi des Ministres. Cet aspect et l'énergie de la République ont mérité la considération et la confiance du Sérénissime Frédéric Guillaume Roi de Prusse notre voisin et ami. Ce souverain a vu avec la satisfaction la plus vive par nos opérations et par l'établissement de nos loix, que ses désirs étoient non seulement spontanément remplis, mais même prévenus. Les institutions de la Diète présente sont parvenues jusqu'à la Porte Ottomane, et lui ont mérité des témoignages de satisfaction de la part du Grand seigneur régnant. Si les actions de la Diète ont fait une impression si vive sur

les voisins qui nous veulent du bien, si même parmi les nations les plus éloignées, elles ont donné de la Pologne une plus haute opinion, l'amour de la Patrie doit inspirer à tous les citoyens des sentiments bien plus profonds. Nos vœux, l'attente étrangère, semblent se changer en certitude d'un heureux avenir. Non seulement la République a annoncé, mais elle a démontré, qu'elle désiroit un gouvernement respecté et stable. Aussitôt que la Diète par l'augmentation de l'armée, a ouvert un champ de valeur et de gloire, l'état équestre avide de se signaler par des actions de courage, a aussitôt rassemblé des Compagnies entières sous les drapeaux de la Cavalerie nationale. Mais pour que le Citoyen puisse jouir sans crainte de l'augmentation de l'armée et que le Soldat, par des vexations ne puisse profaner le beau nom de défenseur de la Patrie, des Commissions Palatinale ont été établies, on leur a confié l'inspection des rapports entre l'état civil et militaire. On ne pouvoit obvier à l'état d'impuissance de la République que par l'établissement de l'armée; mais l'ordre intérieur étoit entre les mains de la Diète sous Confédération, pouvoir suprême de la nation. Cependant les circonstances les plus heureu-

ses sont sujettes au changement, et le nœud de la Confédération n'est pas toujours durable. Cette vérité politique a été saisie autant par les Puissances étrangères que par les Etats de la République; et le Sérénissime Frédéric Guillaume en a été le plus frappé. Pour assurer à la nation polonoise une éternelle amitié, une sûreté mutuelle, des avantages réciproques par une alliance et un traité solennels et définitifs, il attendoit, qu'elle se montrat aussi bien gouvernée que courageuse. Son exemple amenera d'autres liaisons politiques sans les quelles, la nation seroit isolée, abandonnée à ses seules Forces, exposée à tous les effets de l'indifférence, des mauvaises intentions et de la prépondérance des puissances limitrophes et étrangères. Les dangers et les tristes effets tant de fois sentis de l'inconstance du Gouvernement, les avantages au contraire d'un Gouvernement bien affermi, la voix impérieuse de la nation qui veut concourir de tout son pouvoir au bien stable de la Patrie, les conseils et les encouragemens des citoyens éclairés et vertueux, qui savent si bien que la liberté ne peut exister au sein de l'Anarchie, ont fait aux Etats assemblés un devoir indispensable de s'occuper immédiatement et avec



zèle des principes d'un gouvernement solide. Ils ont satisfait à la nécessité et à l'attente de la République. L'esprit de patriotisme a confirmé unanimement les principes pour l'amélioration du gouvernement. Par eux le Citoyen voit que toutes les loix, tous les pouvoirs du Gouvernement émanent de la nation, que les Diétines doivent être et seront la source principale du pouvoir souverain, que les Diètes dans l'ordre de la legislation ordinaire ont une époque et un pouvoir fixé, mais que dans tous les besoins pressants de la République, elles ont la confiance entière de la nation, que le pouvoir exécutif trouvera constamment dans la Diète toujours prête, le Grand Conseil (Straž) les jugemens de la Diète, un secours, une surveillance et l'activité nécessaires. Notre voisin et ami a vu, et les autres puissances le verront de même, que dans leurs liaisons ou leurs intérêts avec nous, ils traitent avec la nation elle-même, que la représentation continue de la République assure une intelligence et la stabilité des unions réciproques et que dans cet état de choses, les rapports politiques sont également assurés, et quand à l'effet et quand à la permanence.

Par ordre de S. M. et des Etats assemblés ,
nous vous exposons , chers Concitoyens , ce
tableau de nos travaux et de nos actions. Re-
cevez ces gages de notre sollicitude avec la
même effusion de cœur , que nous vous les
offrons. Il nous reste beaucoup encore pour
achever l'ouvrage de la force et du bonheur de
la République , que les préjugés , les mauvai-
ses interprétations ne puissent avoir accès
dans l'esprit d'aucun citoyen ; que la haine ,
la discorde et les dissentions cessent à jamais ;
et dans ce moment surtout , où l'union est si
nécessaire pour détruire toute intention ou in-
sinuation contraire au bonheur de la Patrie .
Que les Puissances étrangères à qui nos forces
et notre indépendance pourroient faire om-
brage , ne puissent encore fonder des espè-
rances sur des mesintelligences et des dissenti-
ons de notre part . Quand , comme nous
le promettent les lumières et la vertu des nos
concitoyens , les jugemens et les sentimens
publics ne feront dirigés que par l'amour de
la Patrie , n'auront d'autre Fondement , que
la raison et la justice ; d'autre motif que
l'intérêt de tous ; c'est alors que nos tra-
vaux recevront la plus douce récompense ,
et que nous trouverons dans la confiance gé-

nérale les plus puissants motifs d'encourage-
ment.

à Varsovie le 31. Décembre 1789.

(Signé) Stanislas Natecz
Matachowiski, Maréchal
de la Diète de Confédéra-
tion des Provinces de la
Couronne.

(Signé) Nestor Ca-
simir Prince Sapieha,
Grand Maître d'Ar-
tillerie et Maréchal de
la Confédération de
Lithuanie.

